

Image not found or type unknown



Construction d' un dojo communal

Par **moineau56**, le **10/10/2015** à **17:40**

Bonjour ,

La commune de Merlevenez , dans le Morbihan , souhaite construire un DOJO sur un terrain appartenant à l ' Association Foncière de Remembrement locale . Ce teraain est-il constructible en l ' état ou doit-il faire l ' objet d ' un acte notarial (vente ou cession) avant de construire ?

cordialement .

Joel JEGOUX